

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 24 mai 2024

Approbation de toutes les résolutions agréées par le Conseil d'administration

Patrick Pouyanné reconduit en tant que Président-directeur général et Jacques Aschenbroich en tant qu'Administrateur référent

Paris, 24 mai 2024 – L'Assemblée générale mixte des actionnaires de TotalEnergies SE s'est réunie le 24 mai 2024 sous la présidence de M. Patrick Pouyanné. Les actionnaires ont adopté l'ensemble des résolutions agréées par le Conseil d'administration dont notamment :

- L'approbation des comptes de l'exercice 2023 et la distribution d'un dividende ordinaire de 3,01 euros par action
- Le renouvellement pour une période de trois ans des mandats d'administrateur de MM. Patrick Pouyanné, Jacques Aschenbroich et Glenn Hubbard
- La nomination pour une période de trois ans de Mme Marie-Ange Debon en qualité d'administrateur
- L'approbation des éléments de rémunération versés au cours de l'exercice 2023 ou attribués au titre de cet exercice ainsi que la politique de rémunération applicable en 2024 au Président-directeur général
- La nomination de Ernst & Young Audit et PricewaterhouseCoopers Audit, Commissaires aux comptes, chargés d'une mission de certification des informations en matière de durabilité
- Diverses délégations de compétence et autorisations financières consenties au Conseil d'administration

En outre, l'Assemblée générale a émis un avis consultatif favorable avec 80% des voix exprimées sur le rapport *Sustainability & Climate - Progress Report 2024*, rendant compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'ambition de la Société en matière de développement durable et de transition énergétique vers la neutralité carbone et de ses objectifs en la matière à horizon 2030.

Le Conseil d'administration, réuni à l'issue de l'Assemblée générale, a confirmé à l'unanimité sa décision de reconduire M. Patrick Pouyanné dans ses fonctions de Président-directeur général pour la durée de son mandat d'administrateur, M. Patrick Pouyanné ne prenant pas part au vote, ainsi que celle de reconduire M. Jacques Aschenbroich dans les fonctions d'Administrateur Référent.

En conclusion de cette Assemblée Générale, **Patrick Pouyanné** a déclaré : « *Je voudrais remercier nos actionnaires pour le soutien apporté aux résolutions agréées par le Conseil d'administration, et en particulier au renouvellement de mon mandat d'administrateur et celui de Jacques Aschenbroich, administrateur référent, ainsi qu'au rapport rendant compte des progrès réalisés par la Compagnie dans la mise en œuvre de sa stratégie de transition* »

Les résultats complets des votes ainsi que les présentations effectuées aux actionnaires seront disponibles le 31 mai sur le site internet [totalenergies.com](https://www.totalenergies.com).

À propos de TotalEnergies

TotalEnergies est une compagnie multi-énergies intégrée mondiale de production et de fourniture d'énergies : pétrole et biocarburants, gaz naturel et gaz verts, renouvelables et électricité. Nos plus de 100 000 collaborateurs s'engagent pour fournir au plus grand nombre une énergie plus abordable, plus disponible et plus durable. Présente dans environ 120 pays, TotalEnergies inscrit le développement durable au cœur de sa stratégie, de ses projets et de ses opérations.

Contacts TotalEnergies

Relations Médias : +33 (0)1 47 44 46 99 | presse@totalenergies.com | [@TotalEnergiesPR](https://www.instagram.com/TotalEnergiesPR)

Relations Investisseurs : +33 (0)1 47 44 46 46 | ir@totalenergies.com



[@TotalEnergies](https://twitter.com/TotalEnergies)



[TotalEnergies](https://www.linkedin.com/company/TotalEnergies)



[TotalEnergies](https://www.facebook.com/TotalEnergies)



[TotalEnergies](https://www.instagram.com/TotalEnergies)

Avertissement

Les termes « TotalEnergies », « compagnie TotalEnergies » et « Compagnie » qui figurent dans ce document sont utilisés pour désigner TotalEnergies SE et les entités consolidées que TotalEnergies SE contrôle directement ou indirectement. De même, les termes « nous », « nos », « notre » peuvent également être utilisés pour faire référence à ces entités ou à leurs collaborateurs. Les entités dans lesquelles TotalEnergies SE détient directement ou indirectement une participation sont des personnes morales distinctes et autonomes. Ce document peut contenir des déclarations prospectives. Elles peuvent s'avérer inexactes dans le futur et sont dépendantes de facteurs de risques. Ni TotalEnergies SE ni aucune de ses filiales ne prennent l'engagement ou la responsabilité vis-à-vis des investisseurs ou toute autre partie prenante de mettre à jour ou de réviser, en particulier en raison d'informations nouvelles ou événements futurs, tout ou partie des déclarations, informations prospectives, tendances ou objectifs contenus dans ce document. Les informations concernant les facteurs de risques susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur les résultats financiers ou les activités de TotalEnergies sont par ailleurs disponibles dans les versions les plus actualisées du Document d'Enregistrement Universel déposé par TotalEnergies SE auprès de l'Autorité des marchés financiers et du Form 20-F déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission ("SEC").